

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0039176

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 338

Société : R.A.M

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : Afif

Autre : Veuve -

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/06/2022

Nom et prénom du malade : Afif Fatma

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DTE

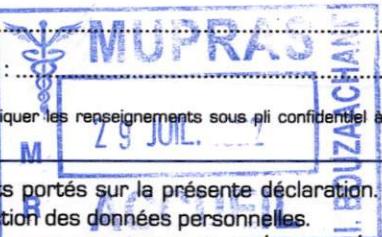
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

Nº P19-039176

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Docteur AFANE Houda

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition et Maladies Métaboliques

Ancienne Médecin Interne au CHU

Ibn Rochd - Casablanca

Echographie Thyroïdienne et Générale

الدكتورة عفان هدى

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NR

الاستئصال

البيضاء

P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

الصلب

P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

البيضاء

P.P.V: 437,00 DH.

89,00

Casablanca le : 30/03/2019

54,30

6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg.

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160335

6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg.

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160335

6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg.

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160335

Alif Raha
437,00 x 03 = 1311 DH
56,30 149,00
89,00 56,30
6,80 x 03 = 20,40
148,00 x 03 = 444 DH
Anginis 1000
149,00

4 شارع الدايات ولد عزيز بابا (واطو و الحبشه سابقا) - المحمدية 14 - الدار البيضاء - 13
(قرب مدار الشباب درب غلف) - الدار البيضاء

4 Bd Day Ouled Sidi Baba (Ex Wateau et Habacha) Résidence Assidq 7, 1er Etage Appt 13

(a Côté Maison des Jeunes Driss Ghallef) - Casabalanca

Tél. : 05 22 25 31 12 - GSM : 06 96 80 34 96 - E-mail : cabinetdrafane@gmail.com

$$49,40 \times 03$$

5) Agree.

57,80 x 03,14'')

6) Two 10s

96px03. 4'3

3) Pragol Long

32 6° 1 gell j

8) nasal

9.3, 4.0

Logan 180431

Aspergic 100
ASPERGIC 100 MG
SACHET 820
V: 21/10/80
0000006113
2 SF. 101
ASPERGIC
SACHET
P.P.

801-1000-05 2023 ASPE

265 10-3 10-3 ASPEC
SACHET P.P. 88DHO014919

PPV:14DH00
PER:11/24
LOT:K3205

18.09.09 Saphir 13 weeks
Spectra 15.31% adv obese

3123,70 (5x51) pdf 063

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRY
Huy Baha, Rue Benakale
51 Bts 94-74
Tel: 0522 94 09 74
Fax: 0522 94 09 74
Casablanca
0322 39 34
04 99 34
Signature

PER: 05/2023
LOT: 21E005

ASPIREGIC
SACHERIS 100MG

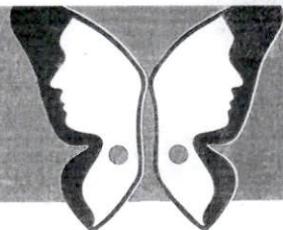
ASPEGIC 100MG
SACHETS 820
P.P.U : 2DH80
1180000961

ASPEGIC 100MG
SACHETS 820
P.P.V 21DH80
116800 06113

ASPIRIGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 210H80
118000 61113

ASPEGIC 100MG
SACHETS 820
P.P.V : 21DH80

6 118000 061113



Spécialiste en Endocrinologie-Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques
Ancienne Médecin Interne au CHU Ibn Rochd-Casablanca
Echographie Thyroïdienne et Générale

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
التغذية و أمراض الأيض
طبيبة داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء
الفحص بالصدى

Casablanca le : 30/06/22

Afif fatna

Echographie cervicale

- La glande thyroïde est de taille normale, de contours réguliers, d'aspect hétérogène, avec un volume estimé à 08 cm3.
- Présence en polaire supérieur droit d'un nodule mesurant 11.2*6.5mm de contours réguliers modérément hypoéchogène sans calcifications décelables.
- Présence en polaire supérieur gauche d'un nodule mesurant 8.3*3.3mm de contours réguliers isoéchogène sans calcifications décelables, et en polaire inférieur gauche d'un nodule mesurant 8.6*6.2mm ayant les mêmes caractéristiques.
- Absence d'ADP cervicales.
- Glandes sous maxillaire et parotidiennes sont d'aspect normal.

Au total

Nodules thyroïdiens classés 4 et 3 selon la classification EU-Tirads.